

Yvelines matin

Ce sera le plus grand mur végétal au monde



Le centre commercial Alpha-Park II, qui doit ouvrir ses portes à la rentrée, ne passera pas inaperçu. Sa façade va accueillir un gigantesque mur végétalisé de 1 600 m².

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Plus de 43 000 plantes issues de 280 espèces différentes : c'est une flore d'une incroyable richesse qui va prendre place, à partir du 21 mai, sur 1 600 m² de mur du centre commercial Alpha-Park II, aux Clayes-sous-Bois. « Avec celui de l'hôtel intercontinental de Santiago du Chili, ce sera le plus grand mur végétal du monde », assure son créateur, Patrick Blanc (*lire ci-contre*).

Remplacer le béton

Coût de l'opération : 700 000 €, avec fougères, campanules, conifères nains... « Le mur sera d'une diversité exceptionnelle pour la région parisienne, grâce à l'orientation sud de la façade. Il n'y aura pas que des floraisons de printemps », explique son créateur. Concrètement, des toiles de feutre issues de vêtements recyclés vont être agrafées sur le mur extérieur

qui borde la D 11, afin d'accueillir les plantes, selon un schéma très précis dessiné par Patrick Blanc. Ce jardin botanique à la verticale, irrigué par les eaux de pluie, vise à embellir Alpha-Park II, qui doit ouvrir ses portes à la rentrée sur 35 000 m², avec Alinéa comme principale enseigne. « Une touche de modernité et de développement durable » dans la zone commerciale de Plaisir-Les Clayes, plutôt habitée au béton et à la ferraille. « On voulait quelque chose de très beau », insiste Philippe Joumo, président de la Compagnie de Phalsbourg, propriétaire du centre. « J'étais très attaché à l'embellissement de l'entrée de la ville », confirme le maire (DVD), Véronique Coté-Millard. Un centre qui doit aussi doper l'activité économique, puisque 350 emplois y seront à pourvoir. Alinéa propose d'ailleurs aujourd'hui les premiers postes lors de l'opération Coup de pouce pour un emploi à Elancourt.

JEAN-GABRIEL BONTINCK

Il a aussi créé celui du Quai Branly

Mèche de cheveu verte, chemise bariolée aux couleurs de la forêt : le look de Patrick Blanc

respire le végétal jusqu'au bout des ongles, qu'il porte d'ailleurs longs et colorés. Mais attention, cet artiste à la renommée internationale n'est pas qu'un personnage original. Botaniste au CNRS, Patrick Blanc a inventé le concept de mur végétal, en 1988. Depuis, ses créations se sont répandues de Paris à New Delhi en passant par Berlin, Londres ou



Madrid. Connu notamment pour avoir créé le mur végétal du musée du Quai Branly à Paris, Patrick Blanc sévira bientôt à Dubaï, Sydney... et donc aux Clayes-sous-Bois. « Il conçoit ses murs comme des tableaux, ce sont des œuvres d'art », estime Philippe Joumo, président de la Compagnie de Phalsbourg, propriétaire d'Alpha Park II. « Ce sera plutôt rigolo de voir les plantes se mêler aux enseignes commerciales », sourit Patrick Blanc.

J.G.B.

C'EST NOUVEAU

La carte de fidélité versaillaise



Les commerçants de Versailles lancent leur carte de fidélité multicommerces Acheter versaillais client roi. Sur le même modèle que les cartes de fidélité des grands magasins, celle-ci permettra de cumuler le montant de ses achats réalisés dans la cité royale, afin de bénéficier de remises et de bons de réduction au bout de dix achats cumulés, mais également de bénéficier de promotions et animations réservées aux détenteurs de la carte. Elle sera disponible à partir du 1^{er} juin dans les commerces participants. ■ Plus d'informations sur www.versailles-commerces.info.

CONFIDENTIEL

Élections à Montesson et au Vésinet

Après les élections législatives (9 et 16 juin), les électeurs de Montesson et du Vésinet devraient être convoqués devant les urnes, le dimanche 1^{er} et 8 juillet prochain. Ils le seront pour une élection cantonale partielle faisant suite à l'annulation récente par le Conseil d'Etat du scrutin de mars 2011 où Jean-François Bel (UMP) avait été élu avec 64,47 % des voix avant un recours de Jean-Nicolas Becue, candidat DVD, reprochant à sa suppléante, Marie-Aude Gattaz, de ne pas pouvoir prendre part au scrutin. Le choix des 1^{er} et 8 juillet revient à la préfecture, qui dispose de trois mois pour convoquer les élections, une fois la notification de la décision du Conseil d'Etat faite aux intéressés. Il reste maintenant au ministère de l'Intérieur à confirmer ces dates de scrutin.

AUJOURD'HUI

10 heures, Plaisir. ERDF organise la visite du chantier Daumier à Plaisir, l'un des plus gros chantiers du département depuis dix ans. ERDF a investi 2,7 M€ pour installer 5 km de câbles à 20 000 volts, implanter deux nouveaux départs de postes de transformation électrique et fiabiliser une trentaine de postes de distribution électrique.

MANTES-LA-JOLIE

Le Val-Fourré sous tension

La situation est très tendue au Val-Fourré, à Mantes-la-Jolie, où les policiers sont régulièrement pris à partie depuis plusieurs jours. Ces tensions sont alimentées par des appels à la violence sur les réseaux sociaux. Mardi soir, une patrouille a même été visée par des tirs de plomb. Cinq personnes, âgées de 16 à 37 ans, ont été interpellées. Les premières braises ont été allumées dimanche soir à la suite du caillassage de policiers venus disperser un cortège célébrant la victoire de François Hollande au mépris de la circulation.

Lundi soir, l'interpellation d'un jeune épileptique a mis le feu aux poudres. Durant son arrestation, cet homme, âgé de 23 ans, a été embarqué alors qu'il souffrait d'une crise d'épilepsie. Hier au tribunal, les fonctionnaires ont déclaré qu'à la suite de son malaise ils lui avaient retiré les menottes. Mais ensuite, l'homme aurait tenté de leur donner des coups de pied. En outre, les pompiers n'ont pas relevé de signes évoquant cette pathologie. Hier, le jeune homme a confirmé qu'il souffrait d'épilepsie. Il a été condamné à de la prison avec sursis. Son frère, présent au moment des

faits, a écopé d'une peine ferme. Cet épisode a fait le tour du quartier mardi et a ravivé les tensions. Et mardi soir, à la suite d'un banal refus d'obtempérer, les violences ont repris de plus belle : les forces de l'ordre ont été caillassées par un groupe d'une cinquantaine de personnes. Ils étaient une centaine, selon la police, lors d'un autre face-à-face.

Appels à la violence sur les réseaux sociaux

Dans la même soirée, l'arrestation d'un homme de 37 ans a un peu plus attisé la défiance à l'égard des forces

de l'ordre. « Il s'est approché de policiers en intervention. Le ton est monté, il a été embarqué. C'est un type tranquille, les agents n'ont fait aucune distinction entre les jeunes voyous et ce père de famille », protestait hier un habitant, relayant un sentiment largement partagé au Val-Fourré. Lundi déjà, et selon plusieurs habitants interrogés hier, des messages Facebook appelaient les jeunes d'Aubergenville et des Mureaux à se rebeller. L'information est difficile à vérifier. Mais des caillassages ont été constatés mardi soir aux Mureaux.

MEHDI GHERDANE ET JULIEN CONSTANT